

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
  - Covers damaged / Couverture endommagée
  - Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
  - Cover title missing / Le titre de couverture manque
  - Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
  - Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
  - Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
  - Bound with other material / Relié avec d'autres documents
  - Only edition available / Seule édition disponible
  - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- 
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:
- Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

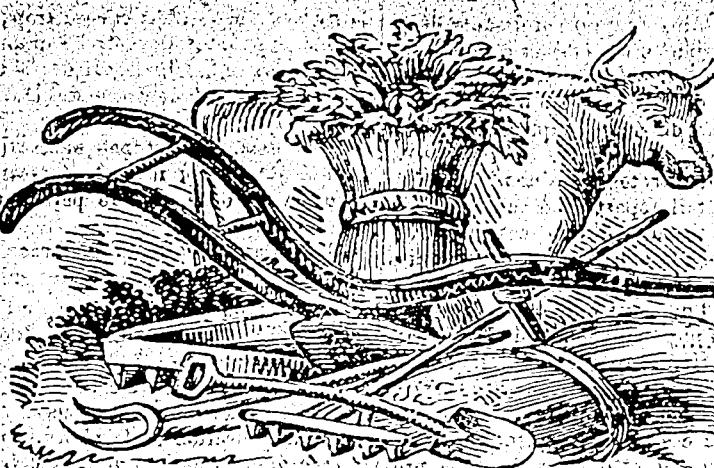
Éditeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées à

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrearages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera considéré comme continué malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

**FIRMIN H. PROULX.**

**ANNONCES:**  
1<sup>re</sup> insertion, 10 cts. la ligne; 2<sup>me</sup> insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

*"Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première."*

*"Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité."*

## SOMMAIRE:

**Causeur agricole:** Amélioration de nos vaches laitières.

**Revue de la Sémaine:** Allocution de Notre Saint-Père Pie IX aux représentants des Sociétés catholiques sous le titre de "Fédération Pie." — L'Eglise catholique en Angleterre. — Nouvelles de Suisse et de l'Italie. — Les catholiques du Nouveau-Brunswick et la loi des écoles.

**Sujets divers:** Chantage économique. — Peuplier pirate au Canada. — Le trèfle adoucissant sa culture. — Un cimetière de campagne, ce que doivent être les cimetières à la campagne. — Ménétrier et columbie.

**Petite chronique:** Société de colonisation du Comté d'Ottawa. — Convention des industriels de Montréal. — Avis aux chasseurs. — L'association des "Granges" des Etats-Unis.

**Recettes:** Semelles imperméables. — Sirop de navet. — Bouillon pour rhume.

n'acquis dans ces dernières années en jetant les yeux sur l'ouvrage intitulé "Mouvement du Commerce et de la Navigation du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 Juin 1872" publié par ordre du Ministre des Douanes. En effet, ce rapport démontre qu'en 1872, la Puissance du Canada a exporté à l'étranger au delà de 10 millions de livres de beurre représentant une somme de \$3,612 679 (plus de trois millions et demi de piastres). Ajoutons à ces chiffres la quantité consommée par la population même du Canada et nous comprendrons l'importance de la production de cette denrée agricole.

Dès toutes les Provinces qui composent la Confédération Canadienne, la Province de Québec est celle qui fournit la plus de beurre à l'exportation. En 1872, nous avons vendu à l'étranger plus de seize millions de livres de beurre représentant une somme de plus de trois millions de piastres.

Mais le beurre n'est pas la seule denrée fabriquée avec le lait de nos vaches. Nous fabriquons et nous vendons encore plusieurs millions de livres de fromage. Le même rapport officiel montre qu'en 1872, la Province de Québec a exporté près de quinze millions et demi de livres de fromage valant plus de un million et demi de piastres.

Ainsi avec le lait seul de nos vaches nous satisfaisons d'abord aux besoins de notre propre consommation intérieure, puis le surplus de la production représente une exportation totale de plus de quatre millions et demi de piastres.

Ces quelques chiffres ne suffisent pas pour démontrer à tout le monde que la production du lait est, dans la Province de Québec, d'une importance considérable? et qu'elle est pour notre culture la source de profits très élevés?

Cependant cette production et ses profits pourraient encore devenir plus importants. Les besoins de la consommation intérieure et étrangère ne sont pas complètement assurés, tant à ce sujet. La fabrication du fromage surtout se fait encore dans notre Province sur une échelle relativement

## CAUSERIE AGRICOLE

### AMÉLIORATION DE NOS VACHES LAITIÈRES

Dans notre causeur de la semaine dernière, nous disions que l'un des premiers moyens d'augmenter les recettes, ou les produits, des animaux de la ferme, c'est de bien choisir la race qui profitera le mieux dans les circonstances où chacun se trouve placé.

Aujourd'hui nous devons développer cette importante proposition, et faire connaître à nos lecteurs en quoi consiste ce choix, surtout au point de vue de l'amélioration de nos vaches laitières et de leur production en lait.

En Canada, et particulièrement dans la Province de Québec, la production du lait est devenue la plus importante de nos productions agricoles. Avec ce lait on fabrique annuellement plusieurs millions de livres de beurre. On peut avoir une idée exacte de l'importance que la fabrication du beurre

ment trop faible et plusieurs centaines agricoles brevillent avec ardeur à augmenter cette fabrication. De bonnes brevilles associées fructueuses au lait de tous côtés et le temps n'est peut-être pas éloigné où la production du fromage sera davantage aussi et peut-être plus importante que celle du beurre.

C'est pour faire les brevines toujours croissantes de la consommation, c'est en prévision d'un emploi plus étendu du lait, d'une fabrication plus considérable de beurre, et d'un fromage, que nous avons tant de fois conseillé d'agrandir un plus grand nombre de bergeries de rente et que nous avons mis les moyens d'y parvenir.

Mais ce n'est pas suffisant d'entretenir un nombreux bétail, il faut de plus que ce bétail appartienne aux races les plus conviviales dans les conditions où l'on est placé. Il faut qu'en les animaux destinés à la boucherie, que les vaches laitières et les bœufs à lait puissent tirer le meilleur parti possible de la nourriture que l'on peut leur offrir et atteindre, avec cette nourriture, un plus haut degré de la productivité; ou en d'autres termes, il faut que les races de bœufs, de porcs et de moutons engrangent rapidement avec l'espèce et la quantité d'aliments qui leur seront distribués; il faut qu'en les vaches laitières, avec ces mêmes aliments, donnent une abondante production de lait et que les moutons produisent des toisons supérieures tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

Nos races indigènes de bêtes à cornes, de moutons et de porcs possèdent sans doute de précieuses qualités, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles remplissent complètement les conditions que nous venons de poser. Elles possèdent toutes une admirable rusticité, sont très-sobres, endurent sans trop de souffrances la rigueur de nos hivers, et sont très-prolifiques. Mais à côté de ces qualités, nous rencontrons souvent de graves défauts. Nos porcs, par exemple, partout où ils n'ont pas subi l'influence de l'amélioration, sont d'une conformation vicieuse, pluttôt faite pour la course que pour l'engraissement, ils absorbent d'énormes quantités de nourriture et cependant engrangent avec une désolation lenteur. Nos moutons indigènes ont en général des formes aussi mauvaises, et possèdent une laine grossière et peu abondante.

Toutes nos vaches canadiennes sont de très-bonnes productrices. Leur lait possède la quantité et la qualité. Depuis les figures les plus reculées ces vaches se sont toujours montrées d'excellentes laitières relativement aux races qu'elles ont reçues pendant leur élevage. Mais leur conformation est bien mauvaise et leur amélioration sous ce rapport serait très-désirable.

D'ailleurs, quoiquo nos vaches soient naturellement de bonnes laitières, elles n'ont pas encore atteint le plus haut degré de la lactation. Beaucoup d'autres vaches sont meilleures que les autres. Le monde agricole connaît, par exemple, les vaches de Jersey, de Bretagne, de Suisse, de Devonshire, de Sussex, de Suède, dont le lait est beaucoup plus riche et donc par conséquent beaucoup plus de beurre que celui de nos vaches canadiennes. En effet, d'après les rapports des éleveurs les plus dignes de foi, les vaches de Jersey donneraient une livre de beurre par 4 pots de lait; celles de Bretagne donneraient une livre par 4½ pots de lait, celles de Jersey, une livre par 1½ pot, celles de Devonshire, une livre par 5 pots; celles de Suisse, une livre par 5½ pots; celles de Suède, une livre par 6½ pots; tandis que nos bonnes vaches canadiennes ne donnent qu'une livre de beurre par 7 pots de lait. Il est donc plusieurs races supérieures à notre race canadienne, sous le rapport de la richesse du lait. Cependant, nous devons reconnaître aussi que parmi ces races

qui sont un bon nombre ne donnent pas autant de lait que nos vaches, du moins qu'il y a compensation de qualité par la quantité.

Alors, si l'on tient compte de ces deux termes de comparaison, nos vaches ne sont réellement inférieures qu'aux vaches de Jersey, de Bretagne, de Suisse, de Devonshire et de Sussex. Mais c'est encore trop; si nous la voulions, nos vaches pourraient dépasser les premières laitières du monde entier, tout sous le rapport de la qualité que sera celle de la nouvelle, d'ailleurs que la Durham est dépourvue la plus grande race de boucherie.

Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à de grandes dépenses; il n'est nécessaire que d'un peu d'intelligence et de beaucoup de persévérance. C'est ce que nous allons voir.

Mais l'amélioration d'une race animale, l'éleveur doit choisir entre les trois méthodes suivantes:

1o. La croisement, c'est à-dire l'union de la race que l'on veut améliorer avec des reproducteurs appartenant à une race étrangère.

2o. Le métissage, c'est à-dire l'union des métis produits par le croisement de deux races.

3o. La sélection où le choix des reproducteurs pris dans la race même que l'on veut perfectionner.

De ces trois modes de perfectionnement, le plus généralement employé est le croisement. C'est aussi celui que nos sociétés d'agriculture ont le plus encouragé par leurs primes et les importations de reproducteurs. Cependant ce n'est pas toujours le meilleur. Nous ne lui voyons une véritable supériorité sur les deux autres que dans le cas où la race qui doit être améliorée est très-défectueuse, ou bien lorsque cette race ne possède pas le germe des qualités qu'on désire lui faire acquérir. Il est d'ailleurs très-dispendieux, car il exige que l'on fasse l'acquisition des reproducteurs améliorateurs ou qu'on en paie le loyer, ce qui entraîne toujours des débours trop considérables pour que la plupart des éleveurs puissent se les permettre. Il n'y a donc que les éleveurs riches qui puissent faire des croisements d'une manière suivie.

Dans le métissage, on commence d'abord par le croisement; puis, lorsque les produits de ce croisement ont acquis une dose suffisante de sang améliorateur, on unit ensemble les métis et, par ce moyen, l'on fixe dans la race les qualités acquises. Ce mode d'amélioration est excellent lorsqu'il est pratiqué avec prudence et dans des circonstances favorables; il ne détruit pas, comme le premier, les qualités naturelles de la race à améliorer et conserve à la race toute sa rusticité et sa sobriété; en outre il demande moins de dépenses. Mais il exige de la part de l'éleveur une dose peu commun de intelligence, une grande connaissance de la vie animale, et un jugement sûr; toutes ces qualités ne sont malheureusement pas partagées que d'un très-petit nombre de personnes.

Il n'est pas de même de la sélection. Ici, point de débours extraordinaire, point d'achats, point d'importations coûteuses de reproducteurs améliorateurs. L'éleveur a sous la main, dans ses étables et dans celles de ses voisins, tous les éléments de l'amélioration par sélection. Bien plus si la sélection est accompagnée d'une bonne nourriture, d'un régime approprié au but que l'on veut atteindre, elle est le plus sûr moyen de produire le perfectionnement désiré. Une seule condition est nécessaire pour assurer la succès de la sélection: il faut que la race possède les germes des qualités que l'on désire augmenter. Si, par exemple, on veut, au moyen de la sélection, perfectionner spécialement les qualités de

tier d'une race quelconque, cette race devra être naturellement la plus bonne laitière. Si l'on veut former une bonne race de boucheries, il faut que la race, sur laquelle on opère, possède d'avance une certaine facilité d'engrossissement, et de même pour tous les autres genres de production.

Appliquons maintenant ces principes généraux au cas qui nous occupe spécialement, c'est à dire à l'amélioration de notre race de vaches laitières.

Nos vaches communales sont d'ordinaire de bonnes laitières ; ce ne sont pas les meilleures tout à fait, mais le nombre des races qui leur sont inférieures est plus grand que celui des races supérieures. Nos vaches possèdent donc déjà un haut degré les facultés laitières. Supposons qu'il ou veuille améliorer nos vaches sous le rapport de la quantité et de la qualité de leur lait.

A notre point de vue, la sélection serait le meilleur moyen d'arriver au perfectionnement désiré. En effet, la sélection ne change en rien les caractères et les qualités de nos vaches. Celles-ci restent toujours également sobres, également rustiques, également adaptées aux conditions de climat et de culture de la localité ; en un mot, rien n'est changé chez elles, si ce n'est la faculté laitière qui est augmentée.

Le croisement et le métissage, au contraire, ferait à l'inverse beaucoup de ces précieuses qualités, et n'éleverait pas aussi sûrement les facultés laitières de la race.

Voici maintenant en deux mots comment se pratique la sélection : On choisit dans ses étables les meilleures vaches laitières, on les unit avec un taureau de la même race et provoquant d'une manière remarquable par la taille et la quantité de son lait. Puis on poursuit ce travail pendant plusieurs générations et du bout de quelques années l'amélioration est réalisée.

## REVUE DE LA SEMAINE

Dimanche le 1er février dernier, le Saint-Père réunissait autour de son auguste personne les représentants de toutes les sociétés catholiques comprises sous le titre de *Fédération Pie*. Un religieux et profond catholique animait toutes les personnes présentes. Une excellente adresse au St. Père fut lue par M. le chevalier Menocci au nom de la Fédération. Après quoi, l'ie IX adressa à son pieux auditoire une éloquente allocution, dont nous détachons les quelques passages suivants :

“ Devant répondre par quelques paroles à ce qui vient de m'être dit, je ne puis que me faire l'écho de ce que j'ai entendu. Il est un seul point sur lequel je ne pourrais me mettre d'accord avec l'orateur, c'est lorsqu'il a attribué à ma personne ce qui n'est pas à Dieu.

“ Néanmoins, je parlerai, et je parlerai conformément à l'esprit de l'Eglise. Je vous dirai quelques paroles sur le sujet même quo l'Eglise (toujours bieusante en ses dispositions) met aujourd'hui sous les yeux de tous ses ministres. L'Eglise donc, le 1<sup>er</sup> dimanche, propose à notre réflexion Dieu considéré comme créateur du monde.

“ Dieu créateur doit être chaque jour l'objet de nos méditations, parce que nous avons à le réverer de ces inoubliables bienséances et en particulier de la faveur qu'il nous a faite de nous appeler à participer à sa vie, en nous formant du début et en nous élévant à la dignité de ses enfants.

“ Dieu créa le monde entier avec la facilité propre au Tout-Puissant. Pour ordonner l'univers il n'eut besoin que d'une parole. *Fiat*, dit-il, *fuit lux*, et les ténèbres durent. Le soleil et la lune, *luminare majorum et luminare minorum*, s'élèvent dans les airs : le premier pour présider

au jour, la seconde pour éclairer la nuit. Dieu créa avec la même facilité les poissons pour la mer, les viscaux pour l'air, les animaux pour les campagnes, les herbiers et les fleurs pour les prairies, et il réussit les arbres de braunes, des feuilles et des fruits. Ce spectacle magnifique fut ressourcé par le firmement avec ses immenses étoiles ; et tout cela Dieu le créa uniquement pour l'homme.

“ Mais si pour tout cela un seul parole fut suffisante, Dieu sembla appeler les deux personnes de la très-sainte Trinité (c'est à moins de cette manière que nous interprétons la chose) lorsqu'il fit créer l'être qui devait jouir de cette nature splendide. *Facionis*, dit-il, *hominum in imaginem et similitudinem nostram*. — *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.*

“ Dieu créa l'homme et dans de ses côtes forma ensuite la femme, qu'il lui donna pour compagnie.

“ Ces premiers instants furent d'un bonheur sans mélange : la pureté du cœur et l'innocence de l'âme étaient la fondation de ce bonheur. Mais ce bienheureux état ne pouvait durer. L'envie diabolique, l'égoïsme aux lèvres et le poison dans le cœur, vint le troubler. *In iudea diaboli peccatum in hunc mundum intravit.*

“ Le diable ne pouvait tolérer qu'un être jusqu'à présent fut placé dans une situation si sublime ; il chercha à éloigner l'homme de Dieu ; et dans son immense malice (qui est le partage de tous ceux qui le suivent) il est revenu à ses fins, au grand détriment du genre humain. La vanité et la débauchée ont entraîné au mal nos premiers parents ; mais pour confondre le démon, Dieu promit dès lors solennellement la rédemption.

“ Mais dites-vous, qu'en entendez-vous par là, Saint-Père ?

“ Je vous le dirai : je veux vous affirmer que, depuis ce jour fatal du 20 septembre, tous ces malus horribles qui pèsent sur nous et que j'ai plusieurs fois décriés sont entrés dans Rome. Certes il ne préte pas qu'avant cette date Rome fut un Eden. Il y avait alors et des péchés et des pécheurs ; mais on pouvait tranquillement parcourir la ville, on pouvait tenir en paix un concile ; des centaines d'évêques s'y réunissaient, y étaient accueillis avec la plus parfaite convivialité, et se montraient en public non pas pour être insultés, mais pour être honorés et respectés.

“ Et le démon voyant cet ordre et cette tranquillité, entra, poussé par l'envie, pour tout détruire ; et il entra dans cette brèche fatale ouverte violemment par ses satellites.

“ Rome, je le répète, n'était pas un Eden, mais nul n'aurait songé à profaner publiquement le saint nom de Dieu devant lequel tout genou fléchit et dans le ciel et sur la terre, comme au profond des abîmes ; nul n'aurait songé à envahir les églises et à les dépouiller, à occuper les cités et à en chasser les paisibles habitants, surtout ces pauvres épouses de Jésus-Christ.

“ Rome n'était pas un Eden ; mais nul n'aurait songé à envoyer des armées d'assassins avec la mission impia de corrompre la jeunesse, à l'aide d'artifices de tout genre, par une fausse instruction, qui devra servir coûte de l'œuvre pour infester la société tout entière.

“ Rome n'était pas un Eden ; mais aucun Romain n'aurait songé à introduire dans l'amphithéâtre l'ancien de sacrifices démolisseurs pour abattre le chemin de la croix et abattre le signe de la rédemption qui s'élevait au centre de ce va-t-e-mouvement. Ah ! ces siennes, abrouvées du sang, précieux des martyrs orient, vengerez au pied du trône de la justice divine ! Et vous, moi, Dieu, forgivez aux coeurs de tous ceux qui vous aiment et vous craignent, autant d'amour pour vous et pour les mystères de votre Passion très-

rainte qu'il y a de l'Injustice ch' les impies contre votre Religion et votre foi. Rentré dans cet amour, nous aurons des nouvelles forces pour combattre une nouvelle énergie pour nous soumettre à votre volonté, et un nouveau courage pour affronter vos combats.

C'est notre devoir, fils chrétiens, de nous opposer aux erreurs que l'on propage; et, en attendant, accompagnons Jésus Christ dans la voie des réconforts. Et n'en doutez point, il imprimerà spirituellement dans nos cœurs sa sainte image, comme il l'imprima physiquement sur le voile de Véronique; et cette image nous donnera des forces et du courage, si bien de triompher de tous les obstacles et nous assurer, non pas comme aujourd'hui sur les rives du Tibre, lugubre et flâne, mais libres des châties qui pèsent sur nous; et nous chanterons à Dieu des hymnes de louange et de reconnaissance pour les miséricordes qu'il s'a faites sur nous après les châtiments dont il nous a justement frappés.

En attendant, poursuivez vos œuvres, instruisez les ignorants, secouez les pauvres; et suivez aussi Jésus-Christ jusqu'au Golgotha, où vous ont vaincu la voix qui crie: Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt."

Depuis quelques semaines, nous avons presque exclusivement entretenu nos lecteurs de la situation douloureuse que les gouvernements européens ont fait à l'Eglise de Jésus-Christ. Nous leur avons montré la Religion catholique attaquée, méprisée, son clergé régulier et séculier chassé et pillé, ses évêques bannis ou jetés en prison. Nous avons énuméré les faits et gestes de la Prusse, de la Suisse et de l'Italie, se distinguant entre tous par leur haine ardente contre tous les catholiques fidèles au Saint Siège. Écoutez, plusieurs fois, nous avons laissé la parole au Vénérable Pie IX, racontant les douleurs inécrasables de la Sainte Eglise, souffrant sous ses impies persécuteurs, mais en même temps faisant mire aux yeux de tous, l'espoir du triomphe prochain du bien sur le mal.

Une douleur poignante a dû vous saisir au cœur, chers lecteurs, néanmoins votre foi vous a fourni de bien douces consolations. Vous vous êtes dit sans doute: L'Eglise est affreusement persécutée, elle est battue en brèche par toutes les forces réunies de l'enfer; mais nous ne désaperons pas; car nous avons les promesses éternelles de la Divinité: Les portes de l'enfer ne préviendront jamais contre l'Eglise. C'est cette parole Divine qui soutient le mouvement catholique et l'aide à passer le temps des épreuves actuelles.

Cette parole n'a pas besoin de démonstration; orpendant il semble que la Providence veille faire cette démonstration afin de confirmer de plus en plus le catholicisme dans sa foi, et en même temps de prouver la vitalité toujours croissante du catholicisme.

Le catholicisme se meurt disent les injures, et partout il cède la place au rationalisme. Détrompez-vous, supposons de Satan; le catholicisme ne se meurt pas, loin de là, il est plus vivace. L'Angleterre, ce royaume protestant, si longtemps ennemi acharné de l'Eglise, vous en donne une preuve convaincante. Si vous en doutez, lisez les chiffres suivants que nous empruntons à l'Almanach catholique anglais:

Le nombre des prêtres catholiques de tout grade, qui, en 1872, était, dans la Grande-Bretagne, de 1362, s'est élevé l'an dernier, à 1873. Soixante prêtres nouveaux, dont 11 jeunes ont reçu l'ordination; mais comme il est mort 29 prêtres dans le courant de l'année, l'augmentation n'est que de 21.

Le nombre des églises et des chapelles catholiques, qui était en 1872, de 1245, a été, l'an dernier, de 1253.

Il existe en outre 21 pimasses catholiques, 86 couvents d'hommes et 268 de femmes.

Dans l'Angleterre proprement dite, on compte 1163 prêtres séculiers, 470 réguliers, 20 pimasses catholiques, 78 couvents d'hommes et 247 de femmes. Le diocèse où les catholiques sont les plus nombreux est celui de Salford, où l'on compte 100 prêtres séculiers, 40 réguliers, 80 pimasses, 83 chapelle, 1 pimasse, 11 couvents de religieux, 17 de religieuses et 181 écoles de tout espèce, destinées à la religion catholique.

Il existe dans la Grande-Bretagne, 20 archevêques et évêques catholiques, 33 pairs, 73 baronnet, 6 membres du Conseil privé et 37 membres de la Chambre des Comunes professant la religion catholique, qui tous représentent des collèges électoraux irlandais.

Outre ces 1243 écoles et chapelles publiques, il existe 247 écoles privées dans les couvents et dans les habitations de riches particuliers.

Comme on le voit, les temps sont bien changés pour l'Angleterre. Malgré les persécutions, les proscriptions, le catholicisme s'est de nouveau implanté parmi la nation anglaise, et tous les jours il y fait de nombreux adeptes. L'or, les promesses, les prédications des sectes protestantes et des sociétés bibliques n'y peuvent rien; le courant qui amène le peuple anglais vers le catholicisme est irrésistible. Le protestantisme n'en éprouve depuis longtemps, mais ses efforts pour l'uriété sont impuissants. Impuissants, dites maintenant que le catholicisme est à l'agonie.

C'est en vain que les gouvernements impies de l'Europe combattent l'Eglise; ils ne font que la purifier et la fortifier en séparant le bon grain du mauvais. En cela, ils ne sont que les exécuteurs des dessins provocateurs; mais lorsque le temps marqué sera venu, ces instruments désormais inutiles seront brisés et anéantis.

Les nouvelles de la Suisse et de l'Italie sont loin d'être aussi encourageantes que celles qui nous viennent de l'Angleterre. Dans les deux premiers pays, l'infamie régne en maîtresse et gouverne les populations.

Les circonstances sont folâtres, dit une lettre de Suisse. La persécution dans le Jura bernois est poussée à outrance. Après avoir frappé les prêtres d'amendes, pour chaque acte de leur ministère dénoncé par une police spéculale, après avoir traîné dans les prisons une partie du clergé sous le prétexte d'excitation au trouble public, accusation qui n'a pu encore être établie par aucune preuve contre aucun ecclésiastique, le gouvernement de Berne a fini par prononcer le bannissement contre tous les prêtres jacobins. Le décret a été porté le 30 Janvier; dès le 2 Février il était partout mis à exécution.

Ainsi voilà une population catholique de 64 000 âmes sans prêtres, sans culte, par une décision arbitraire d'un gongrément protestant.....

Pourvu encore que le sort des Jurassiens ne devienne pas le sort de tous leurs coreligionnaires suisses. Le projet de révision, qui vient d'être adopté par les Chambres fédérales, et qui sera soumis vers le 15 avril à la votation du peuple, aura pour effet de donner à la Confédération pleine compétence dans les questions du culte. Or, si l'on doit juger de ce qui sera alors là Confédération, par ce qu'aujourd'hui elle permet et couvre de son approbation dans les cantons de Berne et de Genève, n'y a-t-il pas de quoi trembler?

Les catholiques seront partout à la merci de la majorité protestante. Ce sera l'extinction à toute la Suisse de la situation de Genève, où 12 000 suffrages protestants ont imposé une loi du culte à 7 000 électeurs catholiques.

Bâmo, où les 70 000 voix protestantes ont eu raison de 9 000 voix du Jura; — de St. Gall, où une loi, qui soumet la prédication à des restrictions arbitraires, et à d'abominables peines, était votée, dimanche dernier, à la majorité populaire. La grande majorité des électeurs catholiques a repoussé cette loi; elle n'en a pas moins été adoptée par 20 000 voix contre 17 000, c'est aux voix des protestants.

Depuis ces derniers temps, les catholiques avaient eu une garantie contre l'oppression des minorités dans les républiques, en leur faveur, par les puissances garantissantes des traités de 1815. Mais après l'écartèlement de la France, qui était la puissance protectrice des catholiques en Suisse, toutes les garanties des traités ont été, y théoriquement méprisées. Foulées aux pieds, anéanties et l'on en est arrivé à la persécution religieuse à Genève et dans le Jura bernois; c'est-à-dire que l'on persécute surtout les populations voisines de la France, qui ont été, avec longtemps francisées et qui ont conservé des liens avec leur ancienne patrie.

Le gouvernement de Bâmo ne se contente pas de bannir tous les ecclésiastiques du Jura; il veut encore introduire le vieux catholicisme prussien dans ces contrées.

Il a rétorqué jusqu'à ce jour une vingtaine de frères interdits et les a installés dans les principales paroisses, où ils n'ont guère pour fidèles que des gens qui depuis longtemps n'avaient pas mis le pied à l'église. Le recrutement de l'clergé sans foi et sans mœurs se continue....

L'éférence est bien enracinée dans le cœur de nos coreligionnaires du Nouveau-Brunswick. On peut, en toute certitude, dire d'eux qu'ils espèrent contre toute expérance. Ils en donnent une preuve dans la nouvelle requête qu'ils viennent encore d'adresser à la Législature locale, lui demandant de nouveau justice contre l'acte des Ecoles.

Les catholiques Neo-Brunswickois veulent rester dans les limites de la légalité; mais ils ne négligent aucun moyen donné par la loi pour faire conges de leurs droits, et nous sommes certains que leur persévérance aura bientôt sa récompense.

N'ouïe cette requête:

« Que l'expérience des deux dernières années a prouvé que leur appellation au sujet d'i fonctionnement de l'acte des Ecoles Communes de 1871 était bien fondée.

« Que vos requérants ne peuvent envoyer leurs enfants aux écoles établies sous cette loi, violer les droits de leur connoisseur, attendu qu'ils regardent comme un devoir soars d'assurer à leurs enfants une éducation religieuse, et qu'ils croient que cela ne peut être fait efficacement qu'en envoyant leurs enfants à des écoles où telle instruction religieuse est donnée régulièrement et où l'on prend toutes les précautions pour pénétrer leur esprit et leur cœur de la connaissance et de l'amour de Dieu.

« Qui il est abominablement injuste de les forcer à contribuer au soutien d'écoles dont leurs enfants sont pratiquement expulsés ou exclus par l'acte du 1871 et, après les règlements adoptés par le bureau d'Education, pour se mettre en force.

« Que vos requérants demandent respectueusement que la loi des Écoles Communes soit amendée de munier à donner à la minorité catholique de cette province les mêmes droits et priviléges relativement à l'éducation qui ont été accordés à la minorité protestante de la province de Québec.

« Que de cette manière justice sera faite, la paix, la concorde, le bon vouloir et l'harmonie seront rétablis et le bien-être du peuple en général sera augmenté.

« Et vos requérants ne cesseront de prier. »

### Chaudage économique

Nous prions nos abonnés cultivateurs du comté bien essayer et répandre le plus possible le procédé suivant de chauffage combiné à bon marché, que nous empruntons à la Science pour vous:

Le *Gazette des Eaux* signale, d'après un journal de Luxembourg, cette importante découverte:

Un pauvre campagnard des environs de Hasselt—dont jusqu'aujourd'hui les journaux ne citent pas le nom—a trouvé le moyen de chauffer les appartements avec de la terre végétale mêlée à une faible quantité de houille; le tout arrivé à une dissolution de sel de Bonda. Au lendemain de la divulgarion de ce procédé, tous les habitants de Hasselt expérimentaient la chose et toute la ville était en émoi.

Voici la manière de faire le mélange et les proportions à observer:

Prenez trois parts de terre végétale, une partie de houille même, et grossissez un œuf de sel de soudre que vous ferez dissoudre dans de l'eau chaude; amalgmez le tout de façon à obtenir un pâles. Ce mélange brûle mieux que du charbon pur et donne une chaleur plus prolongée, et dégage plus de calorique.

Tous les journaux belges ont signalé cette merveilleuse découverte et en ont entretenu leurs lecteurs pendant cette semaine. Ce n'est point là une plaisanterie, mais une chose digne d'attention.

Nous avons nous-même expérimenté et telle a été notre expérience au plus près notre admiration pour le paysan belge qui vient de doter le pauvre de ce moyen de se chauffer économiquement que nous proposions volontiers de lui décerner une récompense nationale.

Comme le disent les journaux: « Il est évident que si le procédé inventé par le paysan belge vient à se généraliser, on n'aura point pour cela remplacé le charbon de terre et que l'on ne cessera pas d'exploiter les houillères, mais pour une classe extrêmement nombreuse de consommateurs, ce sera un grand bien fait de pouvoir retirer d'un wagon de houille le même service qu'en rendent trois aujourd'hui. » — La Science pour tous: qui

### Peuplier paratonneur

Notre collaborateur, M. Piché, expose qu'il arrive quelquefois que certains groupes des maisons sont très-souvent frappés par la foudre. M. Wachadé, administrateur des eaux thermiques de Vals, terminait récemment le récit d'un orage ayant entraîné la mort d'homme, par l'énonciation du fait que le quartier où est située la maison foudroyée est très-souvent frappé par la foudre. Il demande si, en dehors des paratonnerres Franklin, il n'y aurait pas d'autres modes de préservation. M. Piché, en répondant à cette question, indique divers procédés et conseille de planter des peupliers dans le voisinage des maisons à protéger.

« Je me souviendrai toujours, dit-il, que la maison que j'habitais à Yerres (Seine-et-Oise), il y a quelques années, malgré son élévation et sa terrasse recouverte de zinc, fut protégée par un peuplier voisin qui la dominait de 12 pieds environ. L'arbre servant d'intermédiaire entre la terre et le nuage fut traversé par un puissant courant électrique qui, réduisant la ligne en étincelle, éclatait boit et éclate, depuis la moitié des branches jusqu'à six pieds environ du sol. Malgré sa longue déchirure, l'arbre a survécu et il continue à défendre les maisons environnantes. — (La Science pour tous)

### Le trèfle odoriférant

Nous croyons utile de donner à nos lecteurs communication de la lettre suivante, adressée à la Semaine Agricole, par M. A. Casgrain, membre du Conseil d'Agriculture, au sujet de la culture du trèfle odoriférant:

« M. le Rédacteur,

Plusieurs personnes me font l'honneur de me consulter sur la valeur du trèfle odoriférant mis en vente par M. F. A. Girouard, de St. Hyacinthe et me prient de faire connaître mon opinion par

St. Dominique 28 Février 1874.

l'entremise de votre feuille. J'ai encommencé 30 arpents avec ce triste le printemps dernier et j'ai visité les prairies de M. Gironard dans le mois de Juin aux derniers. Ce triste prend insuffisamment sur les terres maigres et je n'hésite pas à le recommander sous ce point de vue là.

"C'eux qui ont des terres peu riches feront bien de s'en procurer, c'est l'unique moyen pour eux d'abonner des prairies et de régénérer leur système de culture.—A. CASAVANT."

### Un cimetière de campagne

Dans ce temps où la religion prévaut la pénétration, il est bon d'oublier un peu le monde, et d'orienter son esprit sur des pensées plus lugubres.

Dans ce siècle de progrès où le génie de l'homme demande sans cesse d'autres merveilles, où l'on voudrait que tout marchât à l'événement, la plupart des personnes qui en rendent compte ne parlent ordinairement que de pouvoir d'eau, de minuscules et d'usines. Ce n'est pas moi qui leur adresserai des paroles de bâton; je suis trop comme mes compatriotes, ont besoin de ces grands établissements qu'ils vont chercher, à l'étranger. Mais j'aime aussi quelquefois oublier les vaines soins de la terre, j'aime à aller me recueillir et errer dans ces champs sombres où le riche comme le pauvre, l'homme de génie comme l'inconscient, viendront tôt ou tard dormir, eut dernier soupir à quelques pieds sous le sol. L'été dernière, je dirigeais mes pas vers le cimetière de ma paroisse, j'entrai dans un de ces vastes dortoirs où les bruits du monde ne viennent jamais troubler les dormants, d'où ils ne se leveront que lorsque les anges sonnent la trompette du jugement dernier. C'était le matin; le soleil se dégagait enfin des épais nuages qui depuis plusieurs jours couvraient le ciel; il nous réchauffait de ses bienfaisants rayons, et répandait tout autour de nous une douce lumière qui faisait ressortir davantage sur le vert gazon, les croix et les pierres tumulaires. L'herbe à l'entrée du domino du mort, un murble éclatant de blancheur attira mes regards. J'y lisai cette simple inscription: A la mémoire de .... décédé le .... Ce jeune homme je l'avais bien connu, souvent j'étais allé chez lui et nous avions parlé des beaux projets qu'il formait pour l'avenir; aujourd'hui il n'est plus! l'œuvre humaine!

Nous nous entretenons de la mort de ceux qui nous ont précédé, et plus souvent nous les oublions jusqu'à ce que la même main implacable qui les a tristes, vienne nous frapper nous aussi pour nous précipiter au fond de la tombe, et refermer sur nous les portes de l'oubli.

Sur le haut du marbre dont je viens de parler, le sculpteur avait gravé, en bas relief, deux mains qui se pressent comme dans un dernier et suprême adieu. C'est l'épouse éploquée qui serrait une dernière fois le main de son époux avant qu'il parte pour le dernier voyage et qui voudrait en vain l'empêcher de quitter cette vie où l'on demeure si peu, pour celle autre d'où l'on ne revient pas. Une main amie avait planté des fleurs sur cette tombe, mais hélas! Le souffle glacé de l'automne y avait commencé à exercer ses ravages, et elles se courbaient tristes et flétries comme le veillard secable sous le poids des chagrins et des amertumes.

Plus loin, j'aperçus trois petits monuments, placés tout près l'un de l'autre et sur une même ligne. Trois sières reposaient là, comme dans une même couche sous le gazon. Le plus vieux avait à peine cinq ans quand la fauve quelle était venue trancher le fil de ses jours; l'un deux n'avait que trois mois. Enfin, ils n'avaient presque point connu les bâises d'une mère, et même les douceurs du berceau; en entrant dans la vie, ils étaient descendus dans les sombres et froids profondEURS du tombeau. Mais, en compensation de ces joies et tristesses qui sont si courtes, et toujours mêlées de peines, de douleur et de larmes, quelques délices ne goûtez-vous pas maintenant et pour toujours dans le sein de votre Créateur! O petits anges! qui jouez maintenant avec vos couronnes dans les parvis sacrés de la célestie Sion que j'envie votre sort! Si vous n'avez point connu ce que la vie peut avoir de châtié et de boîtier souvent fous et mensongers, au moins vous ignorez aussi ce qu'elle a de l'lement d'ameritius et de douleur.

Le, c'était une épouse, jeune encore, qui avait été s'arracher

aux embrassements d'un époux inconsolable, non seulement à ce foie irrésistible qui l'entrainait à la tombe, mais à un veillard qui avait été succombé à sa force, le fardeau d'un corps épuisé venu dans ce coin de terre pour poser de ses fatigues. Cependant le grand jour de la résurrection.

Beaucoup d'habitants de cette lugubre demeure n'ont qu'une petite croix plantée au-dessus de leurs dépouilles mortelles, sans un mot pour les rappeler à la mémoire des vivants. Un plus grand nombre encore n'ont pas le moindre sien qui puisse perpétuer leur souvenir. Ils se perdent dans un stripte oubli. Et ceci où le marinique presque dans tous nos cimetières de campagne. Nous n'avons pas assez de respects pour nos morts. Quand un parent est décédé, on se contente de lui faire creuser une fosse, et de l'y déposer, et tout est fini. On répand bien des larmes quand on voit la terre retomber lourdement sur la planche du cercueil, mais à présent le gisant qui s'engloutit ce que souvent nous ayons de plus cher n'est-il renfermé, qu'en n'y pense plus. Et pourtant il en existe peu d'élever au moins une modeste croix et de planter des fleurs sur la tombe d'un parent ou d'un ami. Si on saurait alors où il est s'agenouiller de temps en temps pour faire monter vers le trône de l'Éternel une prière rafraîchissante pour l'âme de ceux que nous plongtons. Et puis quand le temps aurait dévoré cet humble monument, il faudrait le remplacer. Il est toujours possible de voir quand nous visitions un cimetière, tant de croix brisées, renversées ou enserrées en terre. Il n'y a donc plus personne qui vienne prier sur la tombe de ceux que le temps enveloppe sans cesse de son voile! Il n'y a donc pas une main amie qui prenne, où devrait relever ce signe qui marque l'endroit où reposent leurs cendres! quel contraste entre nos cimetières et ceux que j'ai vu en Europe et surtout en Angleterre! Là, le moindre petit village a son cimetière soigneusement entretenu, et couvert d'arbres abondants verger.

Chaque tombe a son monument qui brille de propriété et qui est entouré de fleurs, toujours belles, parce qu'on les visite souvent.

Suivons cet exemple et faisons voir que nous, habitants de St Athanase, nous nous ressentons toujours de ceux qui ne sont plus.—Z. NORMANDIN.—*Le Franco-Canadien*

### Médisance et calomnie

Hypocrites, ôtez premièrement la pointe de votre aile et alors vous chercherez à ôter la poigne de l'œil de votre frère.

Malgré ce commandement divin, c'est avec stupéfaction que nous voyons se produire contre le prochain les médisances les plus noires.

La calomnie, plus cruelle au cœur, se propage aussi avec une audace et un égoïsme sans pareil.

Toutes les classes fournit un contingent des gens indubius de cet indigne procédé, et les personnes instruites ne échappent point de conduire l'ignorance, en se pliant au même niveau, quand il s'agit de diffamation. Elles oublient que la religion commande à tous d'écarter du cœur la haine, l'envie, la méchanceté et la calomnie.

Vous aimerez votre prochain, comme vous-même,—a dit le Sauveur,—et le monde avec ses fausses maximes s'efforce, au contraire, d'exercer sa fureur contre ce même prochain pour la flétrir, le prêter aux yeux des gens honorables; s'attachent même aux choses les plus échelées. Comme le tigre qui déchire sa proie, le médisant devient l'assassin de la réputation, et il ne cesse de répandre dans les coeurs honnêtes tout ce que l'enfer peut lui suggérer, sachant que le monde est plutôt disposé à croire à le mal que l'on dit du prochain que d'exalter le bien qu'il accomplit.

Une noble dame écritait un jour à son amie: "Tu dois ouvriras que soit par haine, envie ou méchanceté, soit par une malveillance naturelle, soit par habileté ou malice ou par tonce, ou sécheresse, ou se calomnie, ou te déchire les coeurs des autres, souvent même sans se rendre compte de tout le mal que peuvent causer que ce paroles, sans penser, un détruisent la réputation d'autrui, qu'il n'y aura pas moyen de la lui rendre, car, une mauvaise pluie se gèle et, ainsi, la mauvaise réputation reste."

Cette vérité trouve son application tous les jours. Le calomniateur, dont l'âme bouillante calcule très résolu-

et sans remord, poursuit sa victime avec tout l'entraînement que son cœur comble de lui inspire; s'efforçant de faire naître le cédé dans l'âme lourde moquerie chez ceux qui, à l'heure où alors n'avaient cessé de prodiguer à ses victimes des témoignages d'affection et de respect.

Les négociants et les calomniateurs tiennent toujours sous leur véritable regard l'ignard échoué ! Ils l'abandonnent à toutes choses aux tentations de la vertu aux déshonnêtes, à la prospérité d'autrui, se rendant parfois coupables de duplicité indigne, en louant en face et en déchirant en arrière le prochain ; c'est comme un loup dévorant qui détrit ce qu'il dévorerait tout l'our plusieurs, il n'y aura que devant la mort que la conscience pourra peut-être se réveiller et se reconnaître.

Consolons nous dans l'espoir, toutefois, que la lumière se fera dans les consciences, et que les victimes de ces outragantes puissances deviendront de plus en plus rares.—SRS.—Union des Cantons de l'Est.

#### Petite Chronique

**Société de colonisation du Comté d'Ottawa.**—Nous sommes informés que la Société de Colonisation N° 1 du Comté d'Ottawa, en apprenant par le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, qu'une réserve lui était accordée, a pris un nouvel élan et s'apprête à faire commencer prochainement ses opérations de défrichement.

Nous savons que la susdite Société a fait ouvrir en chemin de Colonisation à travers le Canton d'Aumond d'une longueur d'environ 5 milles, chemin dont l'ouverture avait été demandée par les habitants du Castor Blanc, à plusieurs reprises. Nous espérons bien que là n'arriveront pas ses travaux, et qui grâce à l'activité et au zèle du Conseil d'Administration nous verrons bientôt une patauge florissante établie dans le Canton d'Aumond.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose actuellement comme suit :

1. Téau du-Cail, Président; F. H. Bonvier, vice-Président; Joseph Noreau, Secrétaire-Téauier; St-B. Simo, Adjoint Secrétaire-Trésorier; et Joseph Nadon, Chas. Détude, E. D'Orsay, Nérée Létreuil, St-Moreau, Chas. Leduc, Nap. Moreau, Ed. Dumontier, Ad. Villeneuve, A. D. Denis, D. Dérouin, Moïse Bisson, directeurs.

**Concentration industrielle de Montréal.**—La convention des industriels de Montréal a décidé d'envoyer à Ottawa une députation de 12 membres pour présenter au Gouverneur Général, en Conseil une mémoire en faveur de la Protection. La députation se rendra dans la capitale en avril pendant la session. Et la convention ayant déclaré : quand, songera-t-on à l'établissement d'amis du progrès, agissez, si vous croyez que nous n'avons pas besoin de concentration agricole, croisez-vous les bras et laissez faire. Le commerce et l'industrie, dans leur intérêt, agissent tout autrement.

**Avis aux chasseurs.**—Il ne serait pas inutile de rappeler aux chasseurs quelques-unes des clauses de loi sur la chasse :

1o Il est défendu de tuer aucun perdrix, bécasse, bécassine, etc., etc. du 1er mars au 1er septembre.

2o. De prendre des lièvres, etc., du 1er février au 1er septembre.

3o. Il est permis de disposer de ces gibiers dans les 14 jours suivants, pourvu qu'ils n'aient été tués ou pris dans le temps légal voulu.

**L'association des "Granges" des États-Unis.**—L'association des "Granges" des États-Unis, a envoyé des agents dans le Haut-Canada, pour assurer d'y créer des succursales de la "Grange Nationale" de l'Ouest. Une réunion de fermiers haut-canadiens a eu lieu dernièrement près de London, sous la présidence d'un des commissaires américains. D'après certaines informations, plusieurs "granges" seraient déjà formées au Canada. On ne voit pas d'abord, la raison d'être de ces sortes d'associations en dehors des États-Unis. Le but du mouvement des "Granges" dans l'Ouest est de supprimer le monopole et de mettre fin à l'exploitation des physiographies de l'Ouest par l'Est. Les fermiers canadiens sont parfaitement étrangers à ce mouvement.

Nous lissons à ce sujet dans le *Nouveau Monde*:

"Les Américains essaient d'implanter dans le Canada une nou-

velle société scolaire sous le titre de *Granges*. Cette fois, ils s'adressent aux cultivateurs et leur promettent d'améliorer leur position financièrement et intellectuellement. C'est une raison pour obtenir de l'argent sous de faux prétextes en faveur des loges américaines."

Hier soir M. Thompson, agent des *Granges* américaines a essayé d'implanter son institut dans le village de London. Mais les soixante cultivateurs présents lui ont répondu qu'ils n'étaient pas mécontents de leur position et qu'ils se sentaient capables de conserver leur argent, sans le confier aux américains.

#### RECETTES

##### Semelles imperméables

Il suffit d'enduire d'une ou deux couches d'huile de lin séchée, les deux surfaces d'une semelle lorsqu'elle est bien échouée, on la place dans le soulier entre les deux semelles du soulier, qui est enfilé de nouveau, avant d'être terminé, sur la semelle intérieure, d'une couche de la même huile, qui sert à boucher tous les trous faits par l'âne, on place par-dessus cette huile fraîche du cuir léger qui se fixe ordinairement avec de la colle. Lorsque le corps gras est sec, la pièce est tout à fait adhérente, et le soulier à l'abri de l'humidité.

##### Sirop de navets

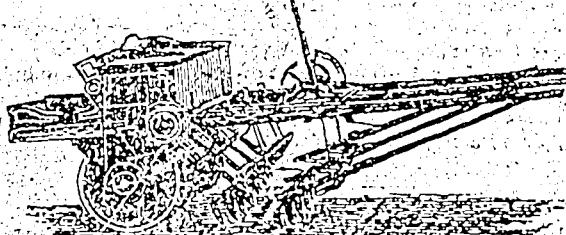
Prenez des navets dans le potager, enlevez la peau, coupez-les par tranches, faites-les bouillir dans l'eau jusqu'à cuisson parfaite, jetez ensuite le tout sur un linge fin et filtrez ainsi sans presser. Ajoutez du sucre au jus que vous venez de recueillir, clarifiez-le avec des blancs d'œufs, tirez au chira et faites bouillir cette liqueur sucrée jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance de sirop. Puis 1 livre de navets ou emploie deux pintes d'eau et 2 livres de sucre blanc.

Ce sirop est employé dans les maladies de poitrine dont il hâte la guérison, dans les rhumes opiniâtres, les irritations. Il est souvent contre la coqueluche des enfants.

##### Bouillon au lait pour le rhume

Le pot étant en bon état, et le bouillage déjà fait, poussez en un demi tour, avant qu'il ne soit solidé ; choisissez la partie où l'ébullition est la plus forte et la graisse échappe à la circonférence de la marmite ; jetez-y deux fois autant de lait et un bon morceau de sucre. On dit ce breuvage, agréable d'ailleurs, fort salutaire pour la poitrine.

#### SEMOIR HERSE ET ROULEAU COMBINES DE J. & T. VESSOT.



PREMIERS PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES de Montréal en 1870 et 1878, de Québec en 1871 et d'H. Milton en 1874. 3ème, herse et rouleau imparfait en moins de 45 minutes — garanti pour un an — Prix \$110 comptant, livré à la manufacture ou trois ans pour payer d'autres concours.

Pour circuler, vérifiez et plus amples informations, s'adresser aussitôt que possible à

J. & T. VESSOT & CIE,  
12 mars 1874. Jol. 11, P.Q.

GRAINES  
DE  
FLEURS ET DE JARDINS

EXPÉDIÉES PAR LA POSTE

*Dans toute la Puissance du Canada.*

Notre Chromo "Le Petit Fleuriste," très-belle image pour Salon, de 17 pouces sur 23, est envoyé gratuitement à tous ceux qui nous feront une commande de graines pour au-delà de cinq piastres.

Nous expédions notre Catalogue gratuitement, à tous ceux qui nous en feront la demande.

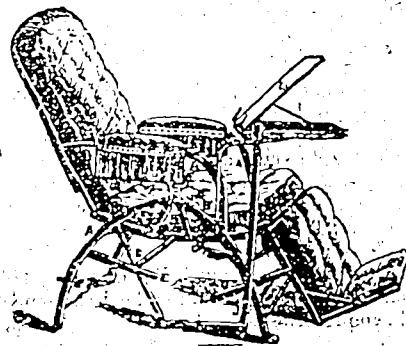
CHASE BROTHERS ET BOWMAN.

*Grainiers à OSHAWA, Ontario.*

LA CHAISE AJUSTABLE  
DE WILSON.

FRIMIN H. PROULX,

Agent.



EN VENTE A  
S. E. ANDRE B. PROULX,  
etc., etc., etc.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

La charpente de cette Chaise est en fer verni et bronzé, léger, fort et durable. Elle ne se dérange pas facilement, et elle est si facile à manœuvrer qu'un enfant peut l'ajuster.

Le bourrage est fait selon l'art et rend la Chaise un beau meuble pour le Salon, la Bibliothèque ou la Chambre, ainsi qu'un siège commode et luxueux.

Les Invalides trouvent cette Chaise la meilleure qu'on ait inventée pour leur usage. On la change facilement de la position perpendiculaire à une position inclinée, et en lit avec matelas complet.

Dans les maladies, où le patient ne peut rester couché, elle offre un changement de position agréable.

Comme Chaise de lecture, elle est parfaite, pour sumer, sans égale, et pour écrire on peut lui fixer un pupitre portatif.

Circulaires avec dessins explicatifs envoyées sur demande. Tout ordre par la poste ou autre sera exécuté avec promptitude; les Chaises seront empaquetées avec soin, et expédiées sur paiement à l'acheteur.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppini avec orni fini \$30. Meilleure qualité en Tissus de fontaine, Reppi et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.  
245, Rue St. Jacques, Montréal.

MUSIQUE NOUVELLE !!

RECUE DE PARIS  
PAR LE STEAMER POLYNESIEN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Bucéphale, galop brillant.....	60 centimes
Junon, valse.....	60 "
Polka des moineaux.....	40 "
Espièglerie.....	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	60 "
Sur l'Adriatique.....	60 "
La jolie hongroise, valse.....	60 "
Prasovia, mazurka.....	60 "
Le roncig, caprice maritime.....	60 "
Solitude, nocturne.....	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	60 "
L'aveu, valse brillante.....	75 "
Olga, mazurka.....	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	50 "
Le chant d'azzarone.....	50 "
Marche turque.....	60 "
etc., etc., etc.	60 "

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE :—100 morceaux brillans et facile pour Orgue par Valenti—\$2.50

TRESOR DES ORGANISTES :—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres :—A. Mine,—Lo reno,—Marius-Guet,—Lefebvre-Wey,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES  
(En français).

Méthode de violon.....	75 centimes
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "
etc., etc., etc.	

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,  
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B.—Les personnes éloignées de la ville qui désirent nous procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE ; elles recevront le morceau demandé par le retour de la malle.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, Janvier, 1874.

L'ESCORTÉ AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, JUSQU'A NOUVEL ORDRE, SERA DE 10 PER CENT.

R. S. M. TOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui dovrà paraître dans les journaux autorisés à le publier.